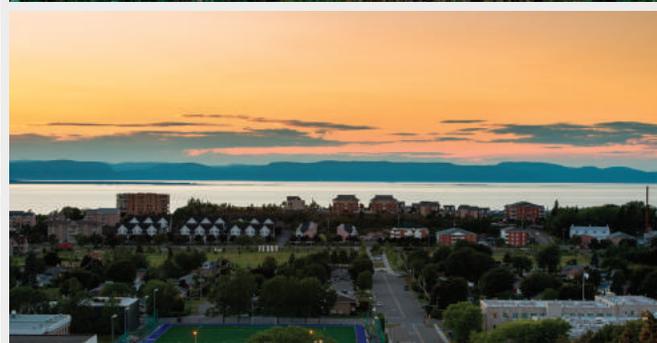




# PALÉE 2019 2024

## MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du territoire de la MRC 2019-2024 est le plan stratégique quinquennal de développement qui **oriente les actions en développement de l'économie et de l'emploi** de tous les décideurs et acteurs du développement sur l'ensemble du **territoire de la MRC**.



# INTRO

## **PALÉE** 2019 2024 MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

---

Fruit de la concertation des partenaires mobilisés au sein du Comité des visionnaires, le PALÉE vise à servir d'assise aux planifications organisationnelles sur le territoire de la MRC. Il présente les enjeux et les axes de développement ainsi que les objectifs qui y sont rattachés et qui nécessitent, dans leurs atteintes, une collaboration des partenaires socioéconomiques et des entreprises du territoire. Cette planification s'appuie sur les données exposées dans le Profil statistique du territoire et sur l'Énoncé de vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup 2011-2031, joints en annexes.

Les défis d'attractivité, de main-d'œuvre, de développement du milieu de vie et des entreprises identifiés dans cette nouvelle planification sont interconnectés, donnant lieu à un ensemble de complémentarités. Par exemple, des mesures favorisant l'attractivité de nouvelles populations représentent un levier important au développement des organisations du territoire et du milieu de vie louterivien. La migration offre des avantages significatifs pour un territoire, entre autres, par l'augmentation d'une population active qui devient une réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises qui cherchent à se développer, voire même jusqu'à consolider l'offre de service en développement de la main-d'œuvre sur le territoire. Puis, au-delà de venir combler des postes vacants ou encore étudier, ces nouveaux arrivants s'insèrent aussi dans la vie socioéconomique et communautaire de la région.

Bref, un territoire attractif a la capacité, via l'influence directe sur le niveau de vie, de faire progresser le bien-être de ses habitants. Voilà ce qui explique l'interrelation qui existe entre les trois enjeux de développement de ce nouveau PALÉE. Ils nous apparaissent plus qu'indissociables.

Finalement, la concertation est une préoccupation largement partagée par les acteurs du développement socioéconomique du territoire. Il faut se rappeler que la concertation ne se réduit pas uniquement à la simple information, à la communication ou à la consultation; elle se doit d'être orientée vers la réalisation d'un ou de projets. Cette concertation des acteurs socioéconomiques du territoire de la MRC, s'appuyant sur les aspirations et la mobilisation de la population, constitue une importante contribution à l'occupation et à la vitalité du territoire louterivien. En effet, toutes les personnes concernées gagnent à coordonner leurs activités et à agir en synergie dans la mise en œuvre de ce nouveau PALÉE. Dans ce sens, le maintien et l'intensification de mécanismes de concertation territoriale sont un gage de succès au développement du territoire louterivien.

# ENJEU 1

## CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

---

Dans le contexte économique et démographique d'aujourd'hui, les entreprises qui réussissent et demeurent concurrentielles y parviennent, entre autres, par l'innovation, l'introduction de nouvelles technologies et la réorganisation du travail.

### Axes de développement et ses objectifs :

#### — Transition vers l'économie numérique

Accélérer l'intégration de l'industrie 4.0 en entreprise.

Optimiser l'utilisation du numérique dans les stratégies des entreprises.

Intensifier l'automatisation dans les entreprises.

#### — Développement de l'entrepreneuriat

Valoriser l'entrepreneuriat.

Soutenir le démarrage d'entreprises distinctives.

#### — Pérennité des entreprises

Encourager et soutenir la relève et le transfert d'entreprises.

Bonifier la capacité de gestion des dirigeants.

Intégrer davantage des pratiques innovantes.

#### — Développement de marchés

Développer les marchés à l'exportation.

Faciliter la mise en place de circuits courts.

Maximiser la réutilisation des ressources par l'économie circulaire.

#### — Offre d'infrastructures

Assurer la disponibilité et l'accessibilité d'infrastructures numériques de qualité sur l'ensemble du territoire (Internet, cellulaire).

Développer des infrastructures d'accueil industrielles et technologiques répondant aux besoins des entreprises.

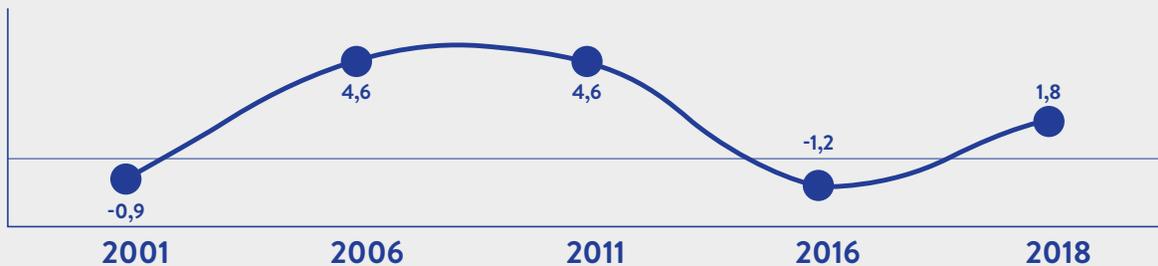


## RENFORCEMENT DE L'OCCUPATION ET DE LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

L'occupation et la vitalité des territoires se traduisent par la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques. Lorsque nous parlons d'occupation dynamique du territoire, nous parlons donc de comment l'occuper et l'énoncé de vision de la MRC de Rivière-du-Loup 2011-2031 traduit bien comment elle entend occuper son territoire à moyen terme.

Le défi de cette occupation repose sur deux principaux éléments intimement liés entre eux : l'attraction de populations actives, de même que la capacité de faire face à des changements profonds, qu'ils soient de nature soudaine ou continue, tels que les transformations structurelles, les avancées technologiques, etc.

TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



### Axes de développement et ses objectifs :

#### — Attraction, rétention et intégration de résidents

Assurer la croissance de la population de la région en équilibre avec les besoins de main-d'œuvre actuels et le développement de nos entreprises.

Favoriser le renforcement des conditions gagnantes pour rendre les municipalités plus attractives.

Faciliter l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que leur rétention.

Promouvoir la diversité et l'inclusion.

Maintenir un solde migratoire positif.

#### — Amélioration du milieu de vie

Maintenir et améliorer l'offre de service à la population (transport collectif, accès aux services de garde, services éducatifs, services de santé, accès au numérique, etc.).

Encourager l'implication, l'engagement citoyen.

#### — Promotion du milieu de vie

Intensifier l'appropriation et la diffusion de l'image de marque La VRAIE Vie.

Rendre visible l'offre en logement.

# ENJEU 3

## ATTRACTION, DÉVELOPPEMENT ET RÉTENTION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET DIVERSIFIÉE

---

Le vieillissement de la population, les changements technologiques qui s'accélèrent, et l'émergence de nouvelles technologies font du capital humain et de son talent l'un des plus importants facteurs de pérennité et de compétitivité des entreprises. Dans un monde du travail de plus en plus concurrentiel aux prises avec une rareté de main-d'œuvre sans précédent, les entreprises doivent aujourd'hui rivaliser d'audace et d'originalité pour attirer et conserver leurs employés.

Par ailleurs, les travailleurs doivent être dotés d'un éventail de compétences adaptées à ce contexte de transformations dans les secteurs d'activité, de changements rapides et de modernisation. Ils doivent même se montrer prêts à se former tout le long de leur vie professionnelle.

Les stratégies d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre (amélioration des conditions de travail, opportunités de formation continue, etc.) deviennent des atouts majeurs de croissance et de compétitivité des organisations. La fonction RH est ainsi appelée à faire preuve d'innovation et de créativité dans ses pratiques.

### Axes de développement et ses objectifs :

#### — Attraction de main-d'œuvre

Augmenter la variété des trajectoires de recrutement de main-d'œuvre.

Outiller les entreprises dans la promotion du milieu de vie.

Rendre plus séduisantes et attractives les offres d'emploi et diversifier les moyens de diffusion.

Bonifier les conditions et l'environnement de travail.

Favoriser l'embauche d'une main-d'œuvre plus diversifiée notamment des jeunes en réinsertion socioprofessionnelle, des 55 ans et +, des personnes ayant une limitation physique ou intellectuelle et de celles issues de l'immigration.

Intensifier la collaboration entre les entreprises et les services du milieu en employabilité et en immigration ainsi qu'avec les maisons d'enseignement.

Développer les habilités des dirigeants en gestion de la diversité.

Développer les compétences des dirigeants dans le processus d'embauche et d'intégration des travailleurs.

#### — Développement de la main-d'œuvre

Accroître l'offre de service en formation du milieu selon les besoins des étudiants, des travailleurs et des entreprises.

Soutenir la diplomation qualifiante.

Contribuer à rehausser les compétences en littératie et en numératie de la main-d'œuvre.

Développer une culture de l'apprentissage en entreprise.

Valoriser le développement continu des compétences de la main-d'œuvre.

#### — Rétention de la main-d'œuvre

Bonifier les stratégies d'accueil et d'intégration de la nouvelle main-d'œuvre en entreprise.

Favoriser la conciliation travail-famille-études.

Mettre en place des initiatives permettant de fidéliser les employés.



# ANNEXES

**ENONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC  
DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
2011-2031**

---

**PROFIL STATISTIQUE MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

---



*Énoncé de vision stratégique*  
**de la MRC de Rivière-du-Loup**  
**2011-2031**

*Adopté par le conseil de la MRC le 16 février 2012*



« Un territoire riche en ressources, brillamment développé, fièrement occupé. »

Guy Dumont, citoyen de la MRC de Rivière-du-Loup

---

## UNE VISION POUR NOTRE MRC

---

La MRC de Rivière-du-Loup se donne 20 ans pour renforcer l'harmonie entre le développement économique, la mise en valeur de l'environnement naturel et la préservation d'un milieu de vie de qualité pour les gens d'ici et d'ailleurs. Pour le développement de son territoire, la MRC nourrit sa stratégie de créativité et d'innovation par des actions structurantes et diversifiées.

Cette vision s'inspire des valeurs qui la distinguent et qui sont partagées par sa population :

### **La qualité de vie**

Préserver la qualité de notre environnement et de nos services pour le maintien de la santé globale.

### **La famille**

Accorder une importance accrue à la famille, particulièrement aux enfants.

### **Le dynamisme**

Être actif, efficace, vivant. Avoir l'énergie, le goût et la force de se mettre en mouvement et d'apprendre.

### **L'innovation**

Faire preuve de créativité et s'améliorer pour faire la différence, en prenant appui sur la connaissance, la technologie et la qualité des ressources humaines.

### **L'ouverture d'esprit**

Être à l'écoute et sensible aux besoins des autres, aux nouvelles idées et à la diversité. Être à la recherche d'alliances et de compromis dans le respect et la transparence.

---

En 2031, la population dépasse les 35 000 habitants, et ce, en grande partie grâce aux efforts déployés pour attirer, accueillir et intégrer les nouveaux arrivants, notamment les jeunes familles et les personnes issues de l'immigration. Ils y découvrent un dynamisme territorial, une diversité de services et un milieu de vie ouvert à la différence, où prendre le temps de vivre a un sens.

L'occupation dynamique du territoire s'est maintenue. La MRC offre un cadre de vie sain où la forêt, les espaces agricoles, le fleuve Saint-Laurent, les nombreux lacs et rivières sont mis en valeur, accessibles et protégés.

Jeunes et moins jeunes bénéficient d'une offre de loisirs, de sports et d'activités culturelles qui répond adéquatement à leurs besoins. Différents concepts d'habitation favorisent le maintien des aînés dans leur milieu et les échanges entre les diverses générations. Les services de santé, sociaux et communautaires sont dispensés en établissement, à domicile ou au sein de la communauté. Des services éducatifs sont déployés sur l'ensemble du territoire et ouverts à chaque communauté. Un réseau de transport collectif et adapté assure la mobilité des citoyens et citoyennes sur le territoire. Toutes les générations contribuent activement à la vie communautaire et constituent une richesse pour la collectivité.

Sur le plan économique, la MRC de Rivière-du-Loup présente une économie forte, diversifiée et innovante, composée de petites et grandes entreprises. Deux modes d'agriculture cohabitent : une agriculture de proximité de plus en plus biologique et une autre qui vise les grands réseaux de distribution. Ces deux modes d'agriculture sont stimulés par une industrie agroalimentaire de pointe. Les créneaux d'excellence et les filières, tels que la tourbe et les technologies agroenvironnementales, l'écoconstruction, l'énergie verte avec l'éolien, les biocarburants (biométhane, biodiesel) et la biomasse agroforestière, sont développés avec succès. Des actions soutenues sont prises pour assurer le dynamisme entrepreneurial, la relève d'entreprise et l'encouragement à l'achat

local. L'industrie touristique continue à attirer un grand nombre de visiteurs et à mousser la réputation d'excellence de la MRC à travers le monde.

La MRC compte sur une main-d'œuvre diplômée et compétente, entre autres grâce à un réseau d'institutions scolaires qui dispense localement une offre de formation. Les employés occupent un travail de qualité, dans un environnement motivant et productif. De plus, les ressources humaines sont au cœur des préoccupations des organisations sociales et économiques. Le dynamisme économique de la MRC de Rivière-du-Loup permet à sa population d'avoir accès à un emploi satisfaisant, une des conditions au bien-être des individus, des familles et des collectivités.

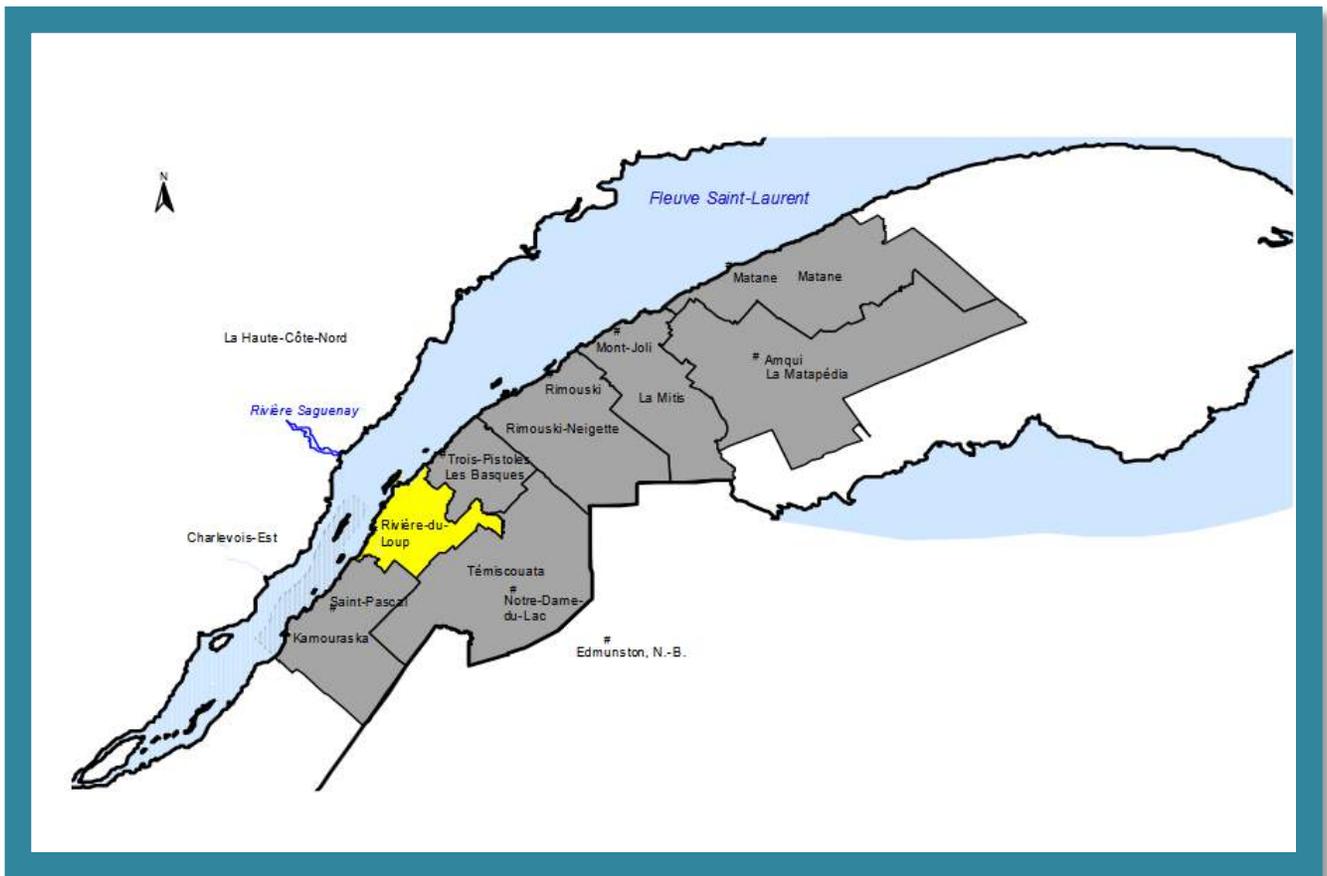
Enfin, la MRC de Rivière-du-Loup est riche de chacune de ses collectivités et de la solidarité qui les unit. Pôle important du Bas-Saint-Laurent, la Ville de Rivière-du-Loup et son agglomération offrent principalement des emplois industriels et commerciaux, de nombreux services, une ambiance urbaine et des milieux naturels qu'elle a su protéger. Les municipalités rurales mettent en valeur une vie communautaire, des espaces naturels et des lieux de villégiature, des activités forestières et des exploitations agricoles, dans une approche de développement durable. Certaines se distinguent par une vocation industrielle plus marquée.

Les communautés de la MRC sont conscientes de leurs interdépendances. Elles font preuve de concertation, de solidarité, d'ouverture d'esprit et partagent leurs richesses. L'organisation municipale de la MRC reflète la volonté de partage et le souci d'efficacité des communautés. Celles-ci poursuivent la même vision, afin de demeurer un territoire agréable, vivable, équitable et prospère pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

# Profil statistique



**MRC de**  
**Rivière-du-Loup**



© produit par  
CLD de la région de Rivière-du-Loup  
Février 2018

# TABLE DES MATIÈRES

NOTES MÉTHODOLOGIQUES .....	1
MISE EN CONTEXTE .....	2
DÉMOGRAPHIE .....	4
ÉVOLUTION DE LA POPULATION .....	4
LA MIGRATION .....	6
COMPOSITION DE LA POPULATION .....	7
ÉVOLUTION DES MÉNAGES ET DES FAMILLES .....	8
MOBILITÉ .....	9
CONDITIONS DE VIE .....	10
ÉDUCATION .....	12
ÉCONOMIE .....	13
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, VIE COMMUNAUTAIRE .....	15
MARCHÉ DU TRAVAIL .....	16
HABITATION .....	20
VIE POLITIQUE .....	21
DICIONNAIRE .....	23

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### INTRODUCTION

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup est fier de vous présenter une refonte du profil statistique de la MRC de Rivière-du-Loup. Compilé dans un esprit de synthèse, un portrait statistique expose, entre autres, à l'aide de graphiques et de tableaux, les données de *Profil du recensement*, Recensement de 2016 de Statistique Canada, suivi d'une brève analyse de certains indicateurs. À l'occasion, pour des fins comparatives, le profil interpelle les territoires suivants : la MRC de Rivière-du-Loup, le Bas-Saint-Laurent et la province de Québec.

Nous tenons à remercier la MRC de Rivière-du-Loup pour sa précieuse collaboration.

### DONNÉES

#### Avertissement

Tous les cinq ans, Statistique Canada mène un recensement qui permet de broser un portrait statistique détaillé de la population canadienne sur un ensemble de thèmes et pour différentes échelles géographiques. Le recensement le plus récent a eu lieu en mai 2016 et a été marqué par le rétablissement du questionnaire détaillé à participation obligatoire. Il importe de rappeler que lors du recensement précédent, soit celui de 2011, le questionnaire détaillé avait été remplacé par une enquête volontaire, l'*Enquête nationale auprès des ménages*. D'un taux global de non-réponse pour le territoire de la MRC de 28,4 % en 2011, il est de 3,9 % en 2016 (pour l'ensemble de la province -3,7 %). Par conséquent, le recensement 2016 présente une plus grande qualité et fiabilité des données.

Toutefois, les utilisateurs de données sont invités à la prudence dans l'utilisation de celles-ci et dans l'évaluation des tendances. Pour certaines variables, il est possible qu'il y ait des écarts avec l'information véhiculée par d'autres organismes, et ce, en raison de l'utilisation de plusieurs sources de données. Les données sur la démographie reposent sur les données du recensement 2016 de Statistique Canada. Alors que les prévisions démographiques sont établies par l'ISQ et que ce scénario a été élaboré en 2014 sur la base du recensement de 2011 de Statistique Canada.

Les données sur le marché du travail sont sur une base désaisonnalisée.

### SOURCES

*Desjardins Études économiques – Institut de la statistique du Québec (ISQ) – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) – MRC de Rivière-du-Loup – Société canadienne d'hypothèques et de logement – Statistique Canada.*

## RÉGIONALEMENT

Au Bas-Saint-Laurent, seule la population de la MRC de Rimouski-Neigette s'est accrue entre 2011 et 2016. Formé de 8 MRC, le Bas-Saint-Laurent présente une population totale de 197 385. Ainsi, le bilan démographique au niveau régional est une fois de plus négatif. La région du Bas-Saint-Laurent continue de voir sa population décliner. Ses pertes sont plus importantes pour la période 2011-2016 (-1,3 de variation) que celles de la précédente, sans toutefois atteindre le niveau du début des années 2000 (-2,6).

Au cours de cette période, le PIB était de 6,8 milliards de dollars, ce qui représente 2,0 % de celui de l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une hausse de 0,7 %, mais une diminution de la croissance lorsqu'on la compare à celles des années précédentes. À l'exception de la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent est la région administrative qui croît actuellement le moins rapidement<sup>1</sup>.



Au cours des dernières années, l'emploi est en hausse dans la région et le taux de chômage est en diminution. Bien que le taux de chômage ne soit pas uniquement imputable à une progression nette de la création d'emplois, il n'en demeure pas moins que de 4,4 % en octobre il est passé à 3,9 % en décembre 2017. Les investissements ont été affaiblis en 2014 et 2015 à la suite de l'achèvement de plusieurs chantiers. Toutefois, ils ont rebondi en 2016 (+34,4 %)². Sur le plan de la santé et des services sociaux en 2016, la région dépasse, avec ses 83 %, la moyenne provinciale (70 %) pour la proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille. De plus, le Bas-Saint-Laurent a, depuis quelques années, avec 51,7 %, le cinquième plus bas taux d'enfants de moins de 5 ans en services de garde régis.

Quant à l'économie bas-laurentienne, la croissance économique s'est accélérée au cours des dernières années, entre autres en raison du redressement des secteurs manufacturier et forestier, soutenu notamment par la faiblesse du huard. Mais une cadence légèrement moins rapide devrait être observée en 2018.

Les industries maritimes, de la santé et du tourisme, notamment, devraient être en expansion, alors que les secteurs forestier et manufacturier demeureront sous pression. Ceux-ci feront face à des enjeux importants, entre autres, en raison des négociations sur le bois d'œuvre et sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). De plus, l'un des principaux enjeux auquel sera confronté le Bas-Saint-Laurent est l'amplification des difficultés liées au remplacement de la main-d'œuvre pour compenser les départs à la retraite et, dans une moindre mesure, pour répondre aux besoins des entreprises en croissance.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional, édition 2016.

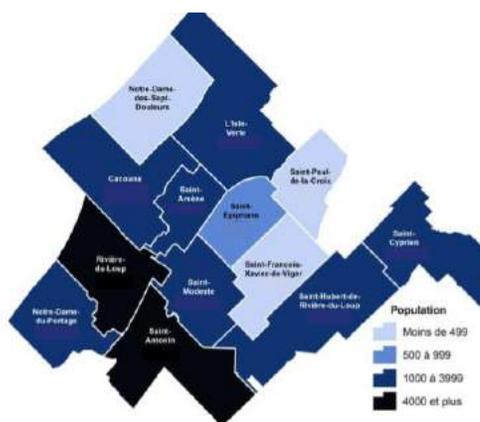
<sup>2</sup> Desjardins, Études régionales – Bas-Saint-Laurent, octobre 2017.

## LOCALEMENT

Le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup est situé au carrefour des principaux axes routiers reliant Montréal à la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, la Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon relie le territoire de la MRC à la rive nord du Saint-Laurent, lui donnant un accès direct aux régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Formant 17,2 % de la population totale bas-laurentienne et couvrant une superficie de 1 300 km<sup>2</sup>, la MRC de Rivière-du-Loup se compose de 13 municipalités pour une population totale de

33 958. Il y a douze réalités rurales ceinturant un centre urbain qui est le 2<sup>e</sup> centre d'importance au Bas-Saint-Laurent. L'agglomération de Rivière-du-Loup<sup>3</sup> est formée de cinq municipalités rurales et d'une ville-centre. Non liée structurellement, l'agglomération de Rivière-du-Loup regroupe près de 85 % de la population de la MRC.



Selon une compilation réalisée par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent et repris dans le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Rivière-du-Loup, les superficies forestières occupent 65 % du territoire, les sols agricoles 27 % et les espaces urbanisés 6 %. Étant actuellement la plus industrialisée du Bas-Saint-Laurent, tant pour le nombre d'emplois que pour le nombre d'entreprises, la MRC de Rivière-du-Loup possède un tissu économique diversifié et dynamique. En effet, la présence de chefs de file dans plusieurs secteurs, dont la tourbe, le verre, les pâtes et papiers, l'agroalimentaire, le bois ouvré, la machinerie, le transport terrestre et maritime (grâce à un port de mer en eau profonde), assure un marché du travail actif. La prédominance de ces groupes industriels n'exclut pas l'existence d'entreprises dans presque tous les secteurs industriels de l'économie moderne, sans compter les nombreux services offerts à la collectivité et la vitalité du secteur touristique avec sa variété d'infrastructures et d'établissements (centres de santé, gastronomie, écotourisme, croisières d'observation des baleines, circuits patrimoniaux, etc.).

Par ailleurs, la question du maintien des services à la population est un enjeu crucial pour les municipalités du territoire de la MRC. Si le réseau des services à la population s'est considérablement modifié, chaque communauté entretient toujours un fort sentiment d'appartenance à leur égard. Il s'agit d'une condition essentielle à leur développement et à leur pérennité. Les écoles figurent dans l'éventail des services qui sont jugés essentiels au maintien des communautés rurales et de leur vitalité. De façon générale, le développement et le maintien des services éducatifs en milieu rural ne peuvent être assurés sans une volonté politique réelle de garder les populations dans leur territoire d'appartenance. Dans ce sens, la vision de la Commission scolaire du territoire est saluée, dans sa volonté actuelle, en partenariat avec les communautés, de maintenir des écoles sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Reposant, donc, d'abord sur un courage politique, des défis interpellent le territoire tels que l'attractivité démographique et vitalité économique, l'environnement et les conditions de vie, la coopération et la complémentarité entre municipalités, les services d'éducation, de santé et des services sociaux.

<sup>3</sup> Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, Saint-Arsène, Saint-Antoine et Saint-Modeste.

## 1- ÉVOLUTION DE LA POPULATION

### FAITS SAILLANTS : 1.1 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

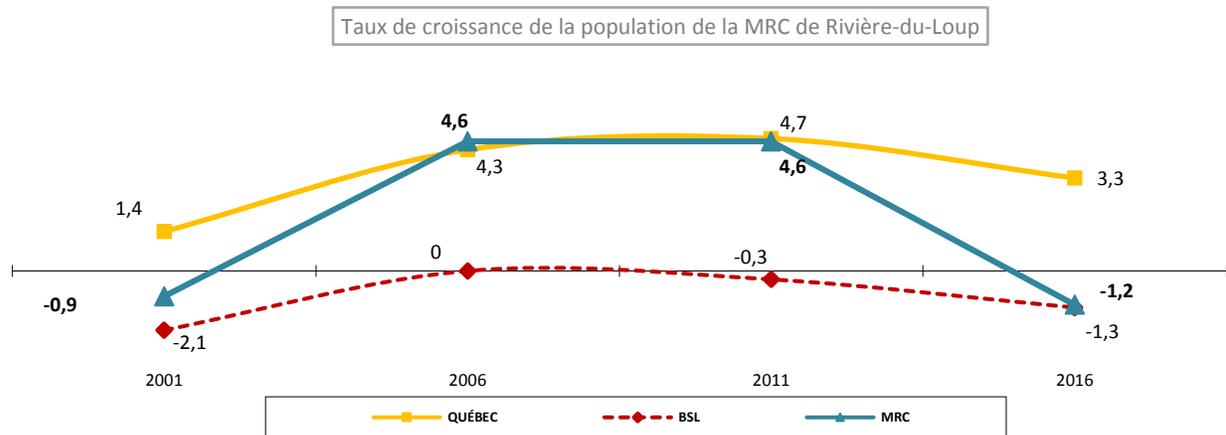
- Avec une population totale de 33 958 personnes et bien qu'il s'est effectué un léger ralentissement entre 2011 et 2014, le territoire affiche une relative stabilité démographique.
- En 10 ans, la démographie du territoire de la MRC s'est accrue de 2,0 % seulement; comparativement à 11,2 % pour la période de 2001 et 2011. Dans les cinq dernières années, le taux d'accroissement a été positif uniquement deux années sur cinq.
- Toutefois, selon le décret de population fourni par le MAMOT<sup>4</sup>, la situation s'améliore entre 2017 et 2018 avec une augmentation de 1,78 %.

Population totale	2016	2006
Nombre <sup>1</sup>	33 958	33 305
Variation en dix ans (%)	2,0	
Décret 2018 <sup>2</sup>	35 300	

1- Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.  
2- Source : MAMOT, 2018.

Municipalités	2017	2018	Augmentation / Diminution
MRC de Rivière-du-Loup	34681	35300	1,78%
Saint-Cyprien	1102	1120	1,63%
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1267	1306	3,08%
Saint-Antonin	4136	4246	2,66%
Saint-Modeste	1223	1233	0,82%
Saint-François-Xavier-de-Viger	237	238	0,42%
Saint-Épiphane	834	834	0,00%
Saint-Paul-de-la-Croix	330	328	-0,61%
L'Isle-Verte	1363	1383	1,47%
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	45	0,00%
Cacouna	1929	1972	2,23%
Saint-Arsène	1246	1254	0,64%
Rivière-du-Loup	19767	20161	1,99%
Notre-Dame-du-Portage	1202	1180	-1,83%

Source : Décret de population, MAMOT, 2018.

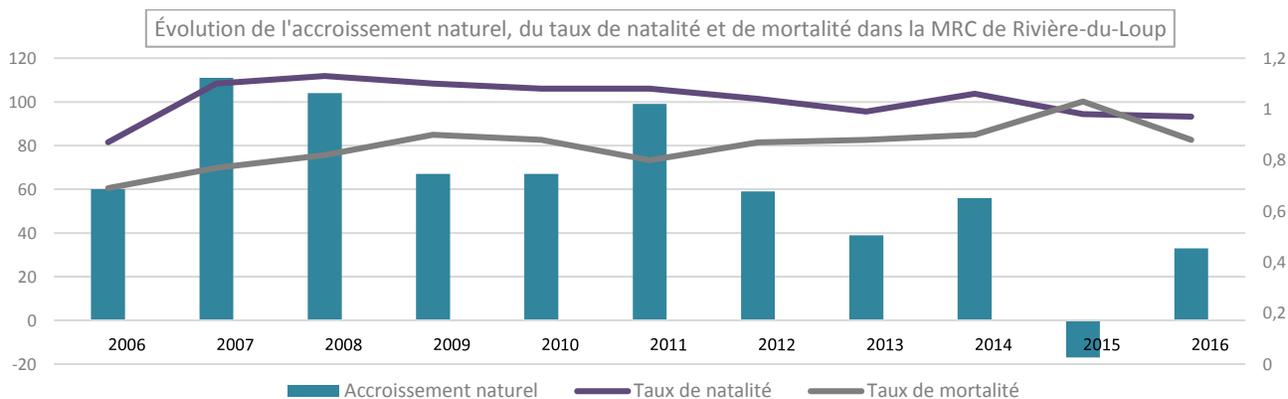


Source : Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2017.

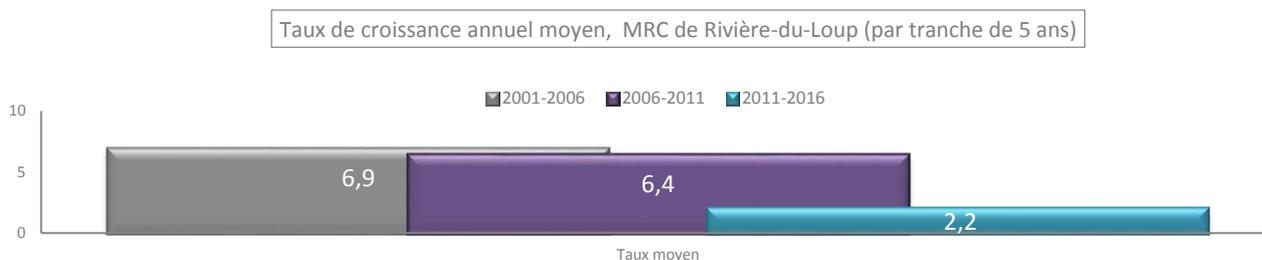
<sup>4</sup> Le dénombrement pour 2018 est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1er juillet 2017.

## FAITS SAILLANTS : 1.2 ÉVOLUTION DE L'ACCROISSEMENT NATUREL

- Entre 2006 et 2016, l'accroissement naturel a connu une seule année négative; le nombre des décès a surpassé celui des naissances en 2015. Par contre, l'accroissement naturel tend à s'amenuiser.
- Le taux de croissance annuel moyen de la population de la MRC de Rivière-du-Loup s'élève, dans le dernier cinq ans, à 2,2 pour mille; alors qu'il est de 7,5 pour mille pour le Québec.



Sources : Institut de la statistique. Bulletin statistique régional, éditions 2007 à 2017.

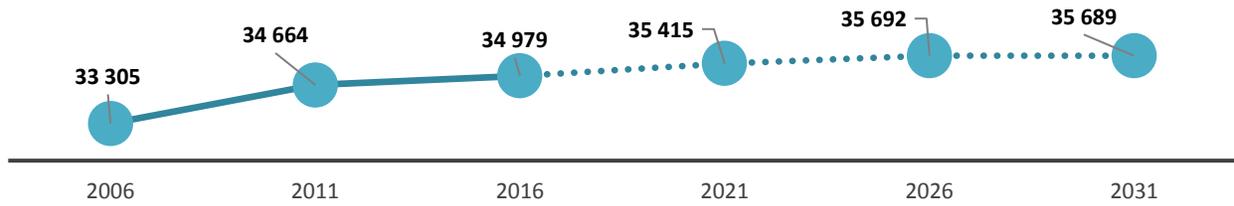


Sources : Institut de la statistique. Bulletin statistique régional, édition 2017. Occupation et vitalité des territoires, MAMOT, 2007 à 2017.

## FAITS SAILLANTS : 1.3 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

- Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC de Rivière-du-Loup devrait s'accroître de 2,4 % entre 2011 et 2036, soit la 2<sup>e</sup> plus forte augmentation au Bas-Saint-Laurent, loin cependant derrière Rimouski-Neigette avec 7,4%. Toutefois, les données de 2011 et 2016 ont affiché un résultat en deçà des prévisions du scénario présenté par l'Institut.
- Il y aura un accroissement de la population de 65 ans et plus, au détriment d'un effritement des 20 – 64 ans. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique, les gens âgés de 65 ans et plus pourraient former le tiers de la population totale de la MRC à compter de 2026.
- Avec l'altération prévue de l'accroissement naturel à partir de ± 2034, les études soutiennent que la principale source de croissance démographique au Québec viendra de la migration. Ces perspectives influenceront donc le visage démographique de la MRC de Rivière-du-Loup. Dans le contexte d'un vieillissement accru de la population et d'une faible croissance de la démographie, les enjeux liés à la migration seront de plus en plus importants.

Perspectives démographiques, MRC de Rivière-du-Loup



Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2036. Octobre 2014.

Évolution future de la structure d'âge, MRC de Rivière-du-Loup



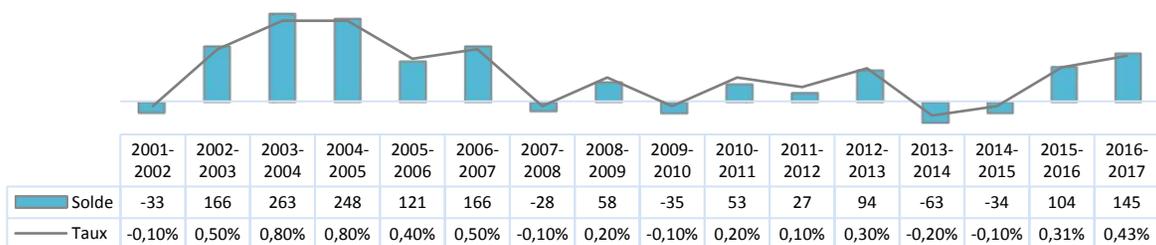
Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036. Octobre 2014.

## 2- LA MIGRATION

### FAITS SAILLANTS : 2.1 MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTERNES

- De 2011 à 2017, le solde des échanges migratoires (les entrants moins les sortants) de la MRC avec les autres régions a été positif, présentant une augmentation nette de 273 personnes.
- Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup a un bilan positif avec 7 régions administratives : Lanaudière, Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine, Laval, Laurentides, Montréal, Montérégie, Côte-Nord.
- En contrepartie, la MRC perd des gens au profit principalement de Québec et de Chaudière-Appalaches.
- Les principales pertes migratoires proviennent des cohortes des 20-24 ans et des 25-30 ans; s'expliquant en partie par le départ pour les études postsecondaires.

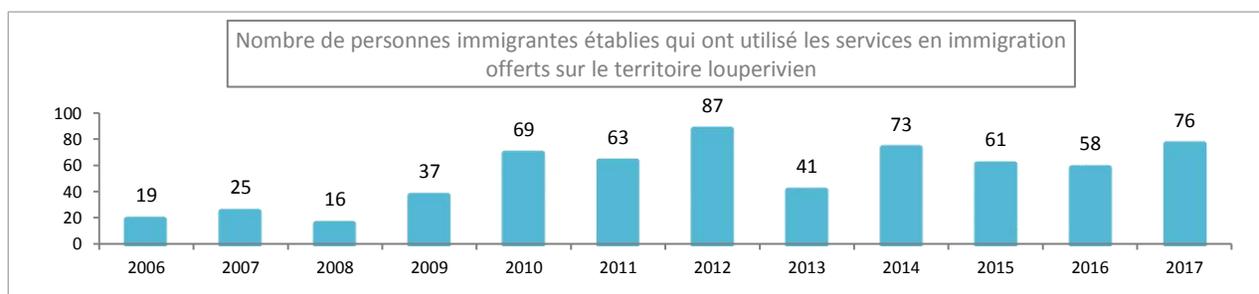
Évolution du solde et du taux migratoire



Sources : Institut de la statistique du Québec, 2002-2017.

## FAITS SAILLANTS : 2.2. POPULATION IMMIGRANTE

- Statistique Canada répertorie 505 personnes immigrantes, tous statuts confondus. Par conséquent, la population issue de l'immigration a plus que doublé en dix ans.
- En 2016, 22,5 % de l'immigration bas-laurentienne habite le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.
- Par ailleurs, des données (maison) révèlent qu'il y a, depuis 2006, 520 personnes immigrantes (excluant les étudiants et stagiaires), déménagées sur le territoire de la MRC, qui ont bénéficié des services en immigration offerts par le CLD de la région de Rivière-du-Loup.
- Pour l'année 2017 seulement, on peut ajouter à ce nombre plus d'une centaine d'étudiants internationaux.
- Dans les dernières années, le CLD a offert des services à des gens de plus de 40 nationalités.
- Plusieurs de ceux qui ont un statut temporaire effectuent, actuellement, des démarches pour obtenir leur résidence permanente au Canada. La plupart des personnes immigrantes résident dans la ville-centre.



Source : CLD de la région de Rivière-du-Loup, 2017.

Répartition de la population immigrante admise au Bas-Saint-Laurent résidant dans la MRC, 2012 à 2016

MRC	2012	2013	2014	2015	2016
Rivière-du-Loup	15,7 %	16,9 %	20,2 %	22,7 %	22,5 %

Source : MAMOT, Occupation et vitalité des territoires, 2017.

## 3- COMPOSITION DE LA POPULATION

### FAITS SAILLANTS

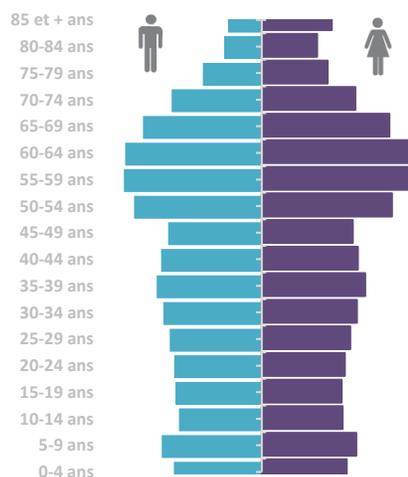
- Les 35 ans et moins représentent 36,4 % de la population de la MRC. Les strates d'âge formant la population active se sont légèrement effritées, au profit des 55 ans et plus. La population active (15 à 64 ans) a enregistré une première baisse avec le recensement 2016. Une situation qui risque de s'accroître dans le temps.
- Dans la dernière décennie, l'âge médian est passé de 43,1 à 46,7 ans. La population de la MRC demeure plus âgée que la moyenne provinciale.
- En 2016, 22 % de la population de la MRC est âgée de 65 ans et plus, comparativement à 16,3 % en 2006; la MRC a une population plus âgée que la moyenne provinciale qui affiche un taux de 18,3 % de 65 ans et plus.
- Avec le recensement 2016, les 65 ans et plus dépassent désormais en nombre les 0-19 ans; les premiers signes d'une tendance lourde.

Composition selon l'âge de la population

Groupes d'âge	2016	Part relative 2016 (%)	Part relative 2011 (%)	Part relative 2006 (%)	Part relative 2001 (%)
0-4 ans	1 720	5,1	5,4	4,7	4,3
5-14 ans	3 565	10,5	9,2	10,3	10,2
15-19 ans	1 650	4,8	5,8	6,4	5,6
20-24 ans	1 690	5,0	5,8	6,7	5,6
25-54 ans	12 160	35,8	39,1	42,1	43,0
55-64 ans	5 690	16,8	15,9	13,5	15,0
65-74 ans	4 280	12,6	9,7	8,0	9,1
75 ans et +	3 200	9,4	9,0	7,2	7,2
Âge médian		46,7	45,6	43,1	40,7

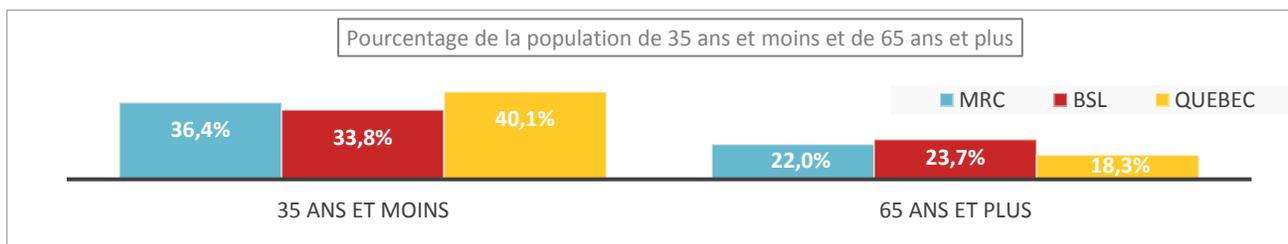
Sources : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011 et 2016.

Pyramide des âges



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Pourcentage de la population de 35 ans et moins et de 65 ans et plus



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

## 4- ÉVOLUTION DES MÉNAGES ET DES FAMILLES

### FAITS SAILLANTS

- En 2016, 33,8 % des ménages étaient composés d'une personne seule, 56 % des ménages vivaient en couple et 7,8 % étaient une famille monoparentale.
- En dix ans, le nombre de familles (2 personnes et plus) et de ménages ont augmenté.
- Quant au nombre de familles monoparentales, il a connu une relative stabilité.
- D'une quinquennale à l'autre, le pourcentage de personnes vivant seules ne cesse de s'accroître, expliquant en partie l'augmentation plus forte des ménages que des familles.
- Le nombre moyen de personnes par ménage est resté stable à 2,2.

Évolution du nombre de ménages et de familles entre 2006 et 2016

Catégories	2016	2006	Variations (%) 2006-2016
Familles	9 690	9 645	0,46
Ménages	15 155	14 140	7,2

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

Composition des ménages 2016 et la part relative de 2016 comparativement à celle de 2006

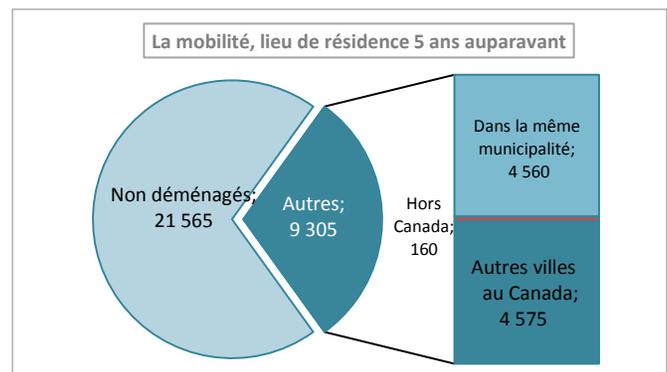
Composition des ménages	2016	2016 Part relative	2006 Part relative	QUÉBEC 2016 Part relative
1 personne	5 125	33,8 %	29,3 %	33,3 %
2 personnes	5 885	38,8 %	38,4 %	34,8 %
3 personnes	1 850	12,2 %	15,0 %	13,8 %
4 personnes	1 585	10,5 %		12,1 %
5 personnes ou plus	710	4,7 %	17,5 %	6,0 %
Nombre moyen de personnes dans les ménages privés		2,2	2,3	2,3
Taille moyenne des familles		2,7	2,8	2,8
Familles monoparentales		7,8 %	7,6 %	10,7 %

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

## 5- MOBILITÉ

### FAITS SAILLANTS

- Les données sur la mobilité sont demeurées similaires à celles de 2011. Toutefois, si les données de 2016 sont comparées à celles de 2006, l'analyse tend à démontrer que l'attractivité demeure un défi constant pour le territoire de la MRC. Les questions d'attraction de nouveaux arrivants, de nouvelles mains-d'œuvre sont présentes dans toutes les municipalités québécoises. Par conséquent, la MRC de Rivière-du-Loup se retrouve de plus en plus en forte concurrence avec les autres territoires.
- Les données du Recensement 2016 démontrent que le territoire a attiré, entre autres, l'attention de gens provenant d'autres pays.



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

La mobilité, lieu de résidence 5 ans auparavant<sup>5</sup>, évolution de la part relative entre 2006 et 2016

Catégories	2016 Part relative	2006 Part relative
<b>Non déménagés</b>	<b>69,9 %</b>	65,4 %
<b>Déménagés (en provenance)</b>	<b>30,1 %</b>	34,6 %
Même municipalité	14,8 %	16,4 %
Autres villes du Québec ou du Canada	14,8 %	17,7 %
Hors Canada	0,5 %	0,3 %

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

<sup>5</sup> Désigne le statut d'une personne par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence, le 10 mai 2016, et son domicile à la même date, cinq ans plus tôt.

## FAITS SAILLANTS : 1. REVENU DES MÉNAGES ET FAMILLES

- En 2015, le revenu total médian (avant impôt) des ménages à Rivière-du-Loup s'établissait à 55 865 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 30 % par rapport à 42 796 \$ enregistré en 2005. Quant à celui des familles, il se fixait, en 2015, à 75 124 \$. (Quant au revenu moyen, il est de 61 100 \$ pour les ménages et de 86 111 \$ pour les familles.)
- Le revenu médian des ménages a progressé plus lentement que celui de la province; alors que celui des familles a progressé plus rapidement que la moyenne provinciale. Toutes catégories confondues, le revenu des ménages et des familles demeure légèrement inférieur à celui de la moyenne provinciale.
- L'évolution du revenu médian des ménages a connu un taux de croissance annuel moyen de  $\pm 3,0 \%$  au cours des dix dernières années et de  $\pm 3,9 \%$  pour le revenu médian des familles qui affiche un amoindrissement dans le rythme de croissance de son taux.

Revenu médian avant impôt des familles et des ménages en 2015

	Ménages privés	Familles
<b>MRC</b>	55 865 \$	75 124 \$
<b>QUÉBEC</b>	59 822 \$	79 378 \$

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Évolution du revenu médian avant impôt des ménages

MRC	2015	2010	2005	2000
<b>MRC</b>	55 865 \$	49 002 \$	42 796 \$	37 490 \$
Taux de croissance annuel moyen 2016/2011	2,8 %			
Taux de croissance annuel moyen 2011/2006		2,9 %		
Taux de croissance annuel moyen 2006/2001			2,8 %	

Sources : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011, 2016

Évolution du revenu médian avant impôt des familles

MRC	2015	2010	2005	2000
<b>MRC</b>	75 124 \$	64 308 \$	54 034 \$	44 620 \$
Taux de croissance annuel moyen 2016/2011	3,3 %			
Taux de croissance annuel moyen 2011/2006		3,8 %		
Taux de croissance annuel moyen 2006/2001			4,2 %	

Sources : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011, 2016.

## FAITS SAILLANTS : 2. REVENU PAR HABITANT



Sources : Institut de la statistique du Québec, 2017.

- Le revenu disponible par habitant<sup>6</sup> de la MRC s'élève à 24 974 \$.
- L'écart du revenu disponible avec le Québec s'est réduit à 7,0 % en 2015, alors qu'il était de 8,3 % en 2011.
- Bien qu'il ait connu un taux de croissance plus rapide, le revenu disponible par habitant de la MRC demeure inférieur à celui de la moyenne québécoise.

### FAITS SAILLANTS : 3. COMPOSITION DU REVENU

- Tant pour la MRC que pour l'ensemble de la province, la proportion des revenus d'emploi dans la composition du revenu total a baissé en faveur d'une augmentation des transferts gouvernementaux.
- À noter que le taux de la population ayant un faible revenu fondé sur les seuils de faible revenu après impôt est plus bas que celui pour l'ensemble de la province.

Composition du revenu total de la population de 15 ans et plus en 2015

	Revenu du marché (%)	Transferts gouvernementaux (%)
<b>MRC</b>	81,3 (partie gains – 65,2)	18,7
<b>QUÉBEC</b>	84,4 (partie gains – 68,4)	15,6

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

### FAITS SAILLANTS : 4. FAIBLE REVENU

- Diminution du pourcentage de personnes considérées à faible revenu : en 2015, 4 210 personnes, ou 12,9 % avaient un faible revenu, tandis qu'en 2005, 14,4 % des personnes loupériennes avaient un faible revenu<sup>7</sup>.
- Le taux de faible revenu pour les personnes de moins de 18 ans était de 9,2 % en 2015 comparativement à 11,4 % pour les personnes de 18 à 64 ans et 21,3 % pour les personnes de 65 ans et plus qui sont le seul groupe d'âge dépassant la moyenne provinciale des faibles revenus.
- Tous types de famille de recensement confondus, les personnes vivant seule ou hors famille de recensement présentent le taux le plus élevé de faible revenu avec 35 %, dépassant la moyenne provinciale qui s'établit à 32,1 % (données non présentées)<sup>8</sup>.
- Les personnes membres d'une famille monoparentale présentaient un taux de faible revenu légèrement plus élevé 26,5 %, que la moyenne pour le Québec (26,3 %); tandis que les personnes vivant dans une famille comptant un couple sans enfants présentaient un taux moins élevé 7,4 % (données non présentées)<sup>9</sup>.

Ayant un faible revenu après impôt

	Tous âges confondus			
		0-17 ans	18-64 ans	Proportion des 65 ans et +
<b>MRC</b>	12,9	9,2	11,4	21,2
<b>QUÉBEC</b>	14,6	14,3	13,7	18,7

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

<sup>6</sup> Définition : le revenu disponible représente le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire.

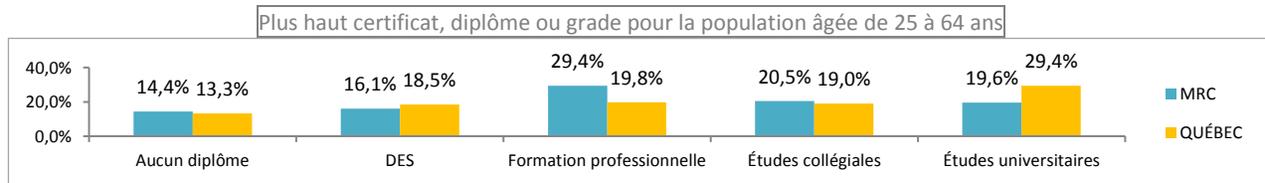
<sup>7</sup> La situation de faible revenu est déterminée en fonction de la mesure de faible revenu, après impôt (MFR-AI). Pour un ménage d'une personne, la mesure de faible revenu après impôt (MFR-AI) était de 22 460 \$ en 2015. Pour les ménages de plus grande taille, le montant a été rajusté à la hausse en étant multiplié par la racine carrée de la taille du ménage. Les personnes vivant dans un ménage privé dont le revenu après impôt était inférieur à ce seuil étaient considérées des personnes à faible revenu.

<sup>8</sup> Série Perspectives démographiques, Recensement 2016.

<sup>9</sup> Série Perspectives démographiques, Recensement 2016.

## FAITS SAILLANTS

- Présence de 14 écoles primaires, d'une école primaire/secondaire, de 2 écoles secondaires (une publique, l'autre privée), d'un centre de formation professionnelle, d'un centre d'éducation des adultes, d'un cégep et d'un service de la formation continue de l'UQAR.
- Dans la dernière décennie, le niveau de scolarité augmente. D'un recensement à l'autre, les nouvelles cohortes de jeunes qui arrivent en âge de travailler et à participer à la vie civique québécoise ne cessent d'être plus éduquées que celles qui les ont précédées.
- Les proportions de gens de formation professionnelle ou collégiale sont plus élevées que pour celles de l'ensemble du Québec.
- En 2015, le taux de diplomation et de qualification des élèves qui sont entrés en première secondaire en 2008 est de 83,0 % alors que celui pour la province est de 78,8%.
- En 2015, le taux de diplomation et de qualification des filles est de 89,4 % contre 77,3 % chez les garçons. Le taux de diplomation et de qualification des filles est toujours plus élevé que celui des garçons pour les périodes observées, présentant un écart moyen sur 10 ans de 11,0 point de pourcentage.
- Quant au taux de décrochage des élèves du territoire, il diminue depuis plus de 10 ans. Il est passé de 17 % en 1999-2000 à 6,6 % en 2014-2015. Pour cette dernière année de référence, le taux pour la province de Québec est de 13,5 %.



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Taux de diplomation et de qualification après sept ans, des élèves qui entrent au secondaire, cohortes 2003 à 2008

	Cohorte de 2004			Cohorte de 2005			Cohorte de 2006			Cohorte de 2007			Cohorte de 2008		
	Taux en 2011			Taux en 2012			Taux en 2013			Taux en 2014			Taux en 2015		
	Total	Hommes	Femmes												
Rivière-du-Loup	80,9	75,2	87,3	77,7	73,1	82,7	78,0	75,3	81,1	82,1	77,6	86,2	83,0	77,3	89,4
QUÉBEC	73,4	67,6	79,5	75,0	69,6	80,5	75,8	70,6	81,2	77,7	72,5	83,0	78,8	73,8	83,9

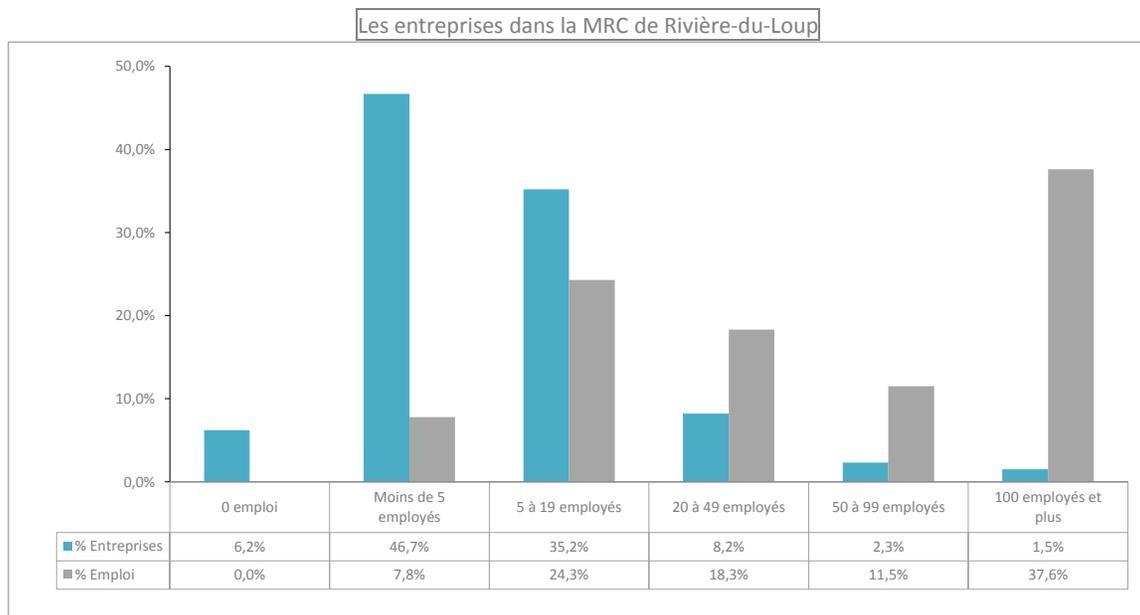
Source : MAMOT, Occupation et vitalité des territoires, 2017.

### Rôle de la Commission scolaire

Les commissaires scolaires jouent un rôle très important au sein de leur milieu. Élus tous les quatre ans au suffrage universel, ils déterminent les orientations de la commission scolaire en prenant en considération l'intérêt des élèves, des parents et des électeurs de leur communauté. La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup est administrée par un gouvernement scolaire local, soit le conseil des commissaires qui est composé de 10 représentants. De plus, il y a 19 conseils d'établissement pour l'ensemble des 2 territoires couverts par la Commission scolaire : Kamouraska et Rivière-du-Loup.

## FAITS SAILLANTS : 1. STRUCTURE ÉCONOMIQUE

- Avec 89,0 points en 2015, l'indice du Bas-Saint-Laurent se maintient sous la moyenne québécoise en raison d'un marché du travail plus fragile et d'un revenu disponible moins élevé par habitant<sup>10</sup>.
- Les secteurs d'activité du territoire de la MRC se présentent comme suit<sup>11</sup> : le secteur tertiaire (celui des services) génère ± 64,1 % de l'emploi; le secteur secondaire (biens créés) est en hausse avec 29,6 % de l'emploi et finalement le secteur primaire (l'agriculture, la forêt et la tourbe) est en baisse, comptant 6,3 % de l'emploi.



Source : Compilation PILE, Services Québec Bas-Saint-Laurent, février 2018.

- L'économie louverivienne compte plus de 1 660 établissements avec au-delà de 21 000 employés<sup>12</sup>. De ce nombre, 46,7 % sont des petites entreprises de 5 employés et moins, dont sa part relative tend à augmenter.
- L'agglomération de Rivière-du-Loup est considérée propice pour démarrer ou encore faire croître une entreprise. Depuis plusieurs années, elle se classe régulièrement dans le top 20 du classement des villes entrepreneuriales du Canada. Rivière-du-Loup s'est même hissée, en 2016, au premier rang du classement national<sup>13</sup>.
- Le profil territorial de la MRC est complexe car il regroupe 13 communautés qui ont des réalités fort différentes. Conformément aux engagements contenus dans l'entente relative au Fonds de développement des territoires liant la MRC de Rivière-du-Loup et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la MRC a adopté, entre autres, une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie par l'entremise de deux fonds soit le Fonds de soutien à la ruralité et le Fonds de soutien au développement.

<sup>10</sup> L'indice de développement économique, cernant la réalité économique des régions, repose sur quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu ainsi que la scolarité.

<sup>11</sup> Services Québec Bas-Saint-Laurent, 2017.

<sup>12</sup> Compilation PILE, Services Québec Bas-Saint-Laurent, février 2018.

<sup>13</sup> Donnée établie par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

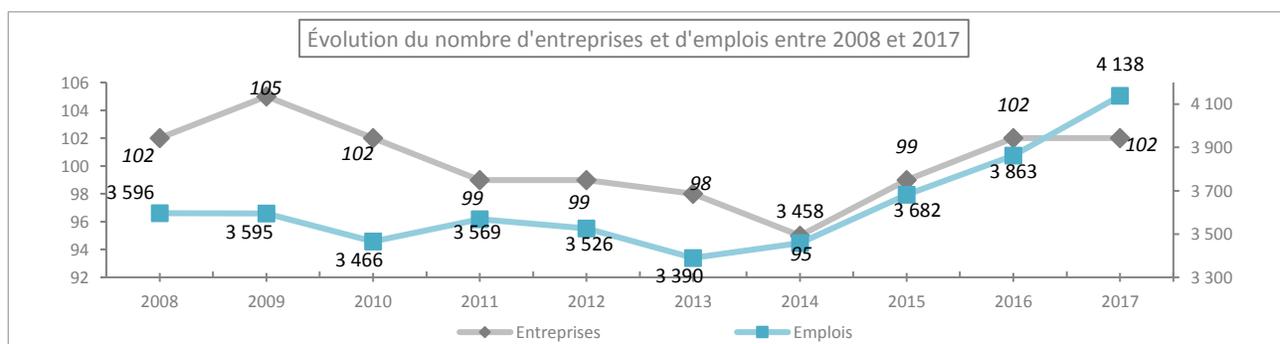
## FAITS SAILLANTS : 2. SECTEURS DES ENTREPRISES

### 2.1 SECTEUR PRIMAIRE

- L'industrie agricole est une source importante d'emplois et permet à des milliers de travailleurs et travailleuses de gagner leur vie. Selon le *Portrait agroalimentaire de la MRC de Rivière-du-Loup*<sup>14</sup>, on dénombre 263 entreprises agricoles enregistrées en 2010, gérées par 432 propriétaires, 24 % étant des femmes. L'activité agricole génère plus de 58 millions de dollars et crée plus de 1 000 emplois directs.
- On y retrouve une dizaine d'entreprises dans le domaine de l'exploitation forestière ou encore sur le plan des activités de soutien à la foresterie.
- Le secteur de la tourbe constitue un véritable moteur économique régional. La MRC de Rivière-du-Loup compte, à elle seule, six établissements producteurs et un grossiste, fournissant plus de 1 500 emplois dans tous les niveaux de formation, soit une augmentation de la création d'emplois de près de 50 % dans cette dernière quinquennale.

### 2.2 SECTEUR SECONDAIRE

- Étant actuellement la plus industrialisée du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rivière-du-Loup possède un tissu économique diversifié et dynamique. Selon les données du CLD, elle compte, en 2018, 102 entreprises manufacturières<sup>15</sup> provenant de différents secteurs d'activité et fournissant de l'emploi à 4 138 personnes. Le secteur manufacturier a enregistré, en 2017, un gain d'emplois de 7 %. Dans le domaine de la construction, 136 entreprises œuvrent dans ce secteur, une diminution de 6 % en quatre ans.
- Les investissements engagés par le secteur manufacturier ont fracassé un nouveau record en 2017, avec plus de **53 M\$** en immobilisations et équipements et une légère augmentation au niveau de l'exportation et de l'innovation.



Source : CLD région Rivière-du-Loup, février 2018.

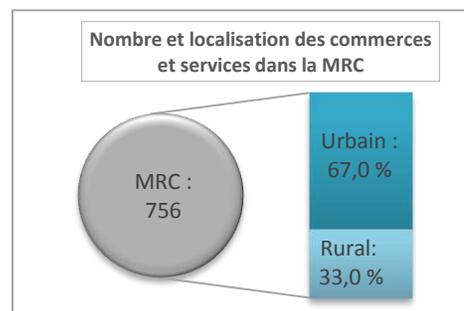
### 2.3 SECTEUR TERTIAIRE

- En 2017, l'emploi dans le grand secteur tertiaire est en hausse, comptant ± 14 000 emplois. Particulièrement, le secteur commercial occupe une place prépondérante dans l'économie. Sur le territoire, on retrouve quelque 760 établissements tels que grossistes, commerces de détail, entreprises de services personnels et domestiques, secteurs de l'hébergement et de la restauration.

<sup>14</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ Rivière-du-Loup), réalisé en 2013.

<sup>15</sup> À noter que pour le CLD, les entreprises reliées à la tourbe telles que Premier Tech et Les Tourbières Berger se retrouvent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'il est jugé que ces entreprises font majoritairement de la transformation.

- Dépassant le million de visiteurs, l'industrie touristique bas-laurentienne génère des retombées économiques annuelles de plus de 150 millions de dollars, dont quelque 50 millions pour le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup<sup>16</sup>. Avec sa variété d'infrastructures et d'établissements, cette industrie constitue donc un apport économique non-négligeable pour le territoire loupérien.



Source : CLD région Rivière-du-Loup, février 2018.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, VIE COMMUNAUTAIRE

### FAITS SAILLANTS

Éducation	Nb	Santé et services sociaux	Nb	Services à la population	Nb
École préscolaire et primaire :	14	Centre hospitalier régional :	1	Centres de la petite enfance : 12 services en installation et 65 responsables en milieu familial	3, avec une capacité totale de ± 860 places
École prématernelle et maternelle privée :	1	CLSC : 1 avec 4 points de service	1	Organismes communautaires	26
Services de garde scolaire :	11	Centres d'hébergement longue durée : 3, avec ±190 chambres	3	Résidences pour personnes autonomes et semi-autonomes	30
École primaire et secondaire :	1	Ressources intermédiaires : 8, avec une capacité d'accueil de 104 places	8	Logements subventionnés (HLM)	477 logements
École secondaire :	1	Cliniques médicales :	12	Transport adapté et collectif	1
École secondaire privée :	1	Groupes de médecine familiale :	2	Journal hebdomadaire (et version en ligne au quotidien)	1
Centre de formation pour adulte :	1	Coopérative de solidarité santé :	1	Clubs et associations diverses soutenant l'action sociale, culturelle et économique.	± 120
Centre de formation professionnelle :	1	Cliniques dentaires :	8	<b>Installations communautaires, récréatives et culturelles</b> : Parc naturel côtier; maison de la culture; centre de spectacle de 1 000 sièges; maisons de jeunes; cinéma (4 salles); salles communautaires; jardins communautaires; bibliothèques; etc.	
Centre d'étude collégial :	1	Dentistes en pratique privée :	14	<b>Installations sportives</b> : Piscines municipales (2); patinoires intérieures (4); centres de ski de fond et de raquettes (2) et plusieurs sentiers; stade multisport (1); soccer, tennis, balle; pistes cyclables; parc de planche à roulette, piste d'athlétisme, plusieurs gymnases; sentiers de randonnées pédestres; etc.	
Études universitaires : certains programmes offerts par l'UQAR sont donnés à Rivière-du-Loup		Nombreux services de santé spécialisés (physiothérapie, chiropraxie, psychologie, podiatrie, massothérapie, etc.)			

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent, janvier 2018.

- Sur le plan de la santé et des services sociaux en 2016, la région dépasse, avec ses 83 %, la moyenne provinciale (70 %) pour la proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille. Toutefois, le réseau de santé et de services sociaux subit des compressions budgétaires depuis quelques années, à la recherche de la rentabilité et de l'efficacité... La population loupérienne assiste lentement à une centralisation des soins de santé. Selon l'observation faite par les acteurs socioéconomiques du territoire,

<sup>16</sup> Données provenant de Tourisme Bas-Saint-Laurent et de Tourisme Rivière-du-Loup.

l'accessibilité et l'offre des services publics en santé et services sociaux sont compromis. Par ailleurs, un déplacement des services vers les organismes communautaires se constate sur le terrain; mettant ces organismes sous forte pression faute d'un financement adéquat pour répondre aux besoins croissants des personnes.

- La MRC dispose, sur l'ensemble du territoire, des services de base nécessaires à la vie quotidienne d'une collectivité tels que épicerie ou dépanneurs, bureaux de poste, salons funéraires, institutions financières ou centres de services. Bien qu'en partie localisés dans la ville-centre, le territoire regorge également d'un ensemble impressionnant de sites et d'infrastructures, permettant la tenue d'activités sportives, culturelles, communautaires et récréatives, tant en période hivernale qu'estivale.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### FAITS SAILLANTS : 1. L'EMPLOI<sup>17</sup>

- Diminution de 3,4 % de la population active en cinq ans.
- Le taux d'activité et le taux d'emploi sont restés relativement stables.
- Bien que le taux de chômage, relevé en 2016, soit resté le même qu'en 2011; déjà l'année de référence 2017 affiche une tendance vers la baisse, en terminant l'année avec un taux de 3,9 % pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent

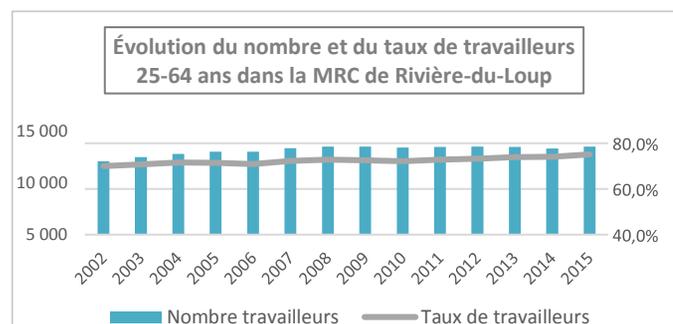
Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité	MRC	QUÉBEC
	2016	2016
Population totale	33 958	8 164 361
Population totale de 15 ans et plus	27 320	6 634 280
Population active	17 275	4 255 500
Personnes occupées	16 220	3 949 325
Chômeurs	1 055	306 170
Inactifs	10 045	2 378 780
Taux d'activité	63,2 %	64,1 %
Taux d'emploi	59,4 %	59,5 %
Taux de chômage	6,1 %	7,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

### FAITS SAILLANTS : 2. MAIN-D'ŒUVRE

- Le taux de personnes de 15 ans et plus ayant déclaré avoir travaillé en 2015 est de 67 % (temps partiel et temps plein confondus). Il y a donc 33 % des personnes de 15 ans et plus ayant déclaré n'avoir pas travaillé.
- De façon générale, la population louverivienne en « âge de travailler » (15-64 ans) s'affaiblit, rendant le concept de plus en plus flou. En effet, le pourcentage de travailleurs de 25-64 ans ayant déclaré avoir travaillé à temps plein toute l'année a légèrement diminué en cinq ans.

Le taux s'établit, en 2016, à 47,5 %. Alors que la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus (dont les 65 ans et +) augmente.

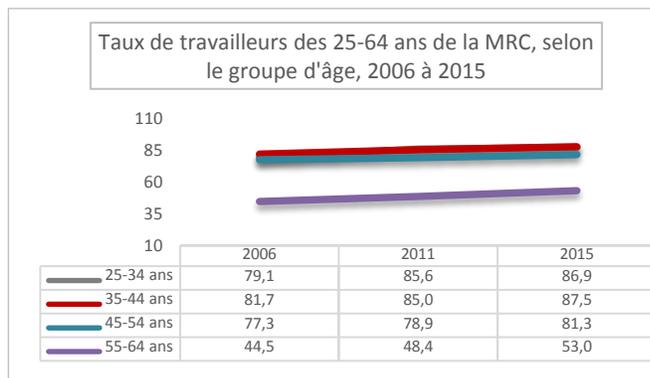


Source : Institut de la statistique du Québec, 2002-2016.

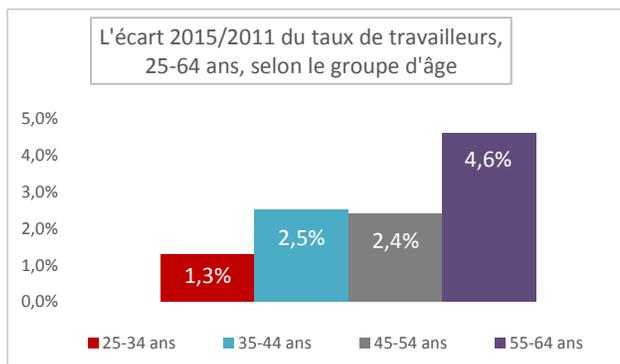
<sup>17</sup> Attention : Les données exposées reposent essentiellement sur une photo de la réalité prise en mai 2016, lors du Recensement 2016. Cette réalité tend à se transformer rapidement et cela est particulièrement vrai pour toute la section sur le marché du travail.

- L'année de référence 2015 affiche 13 488 travailleurs de 25-64 ans, ce qui représente une croissance de 1,4 % par rapport à 2014 et dépassant ainsi la croissance moyenne du Québec. De plus, ce nombre de travailleurs est le plus élevé des 13 dernières années.
- En 2015, le taux de travailleurs chez les personnes de 25-54 ans était de 85,1 % et de 83,6 % pour l'ensemble de la province. Alors que chez les travailleurs de 55 à 64 ans de la MRC, le taux s'élevait à 53 %, comparativement à 55,4 % pour le Québec.
- L'écart 2015/2011 du taux de travailleurs âgés entre 25-64 ans est significativement plus élevé chez le groupe des 55 – 64 ans.

#### Évolution de la répartition des individus, MRC de Rivière-du-Loup, selon le travail pendant l'année



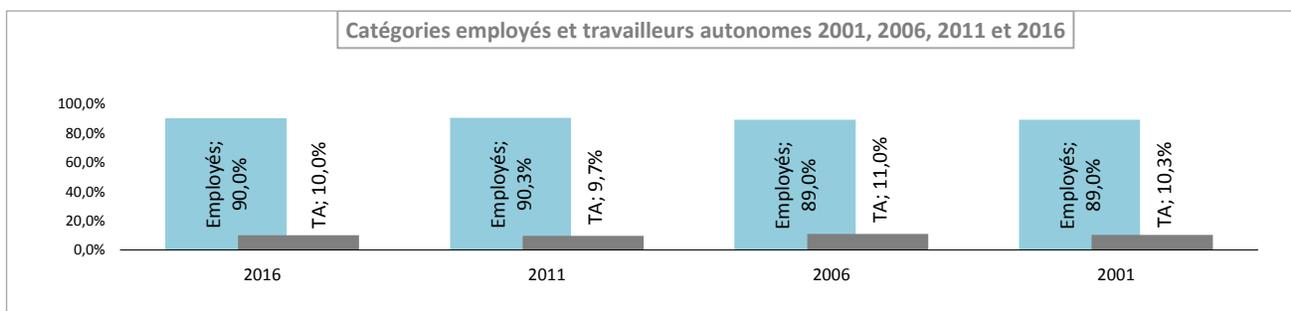
Source : Institut de la statistique du Québec, 2006-2016.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2006-2016.

### FAITS SAILLANTS : 3. POPULATION DES 15 ANS ET PLUS ET LEUR PROFIL DE TRAVAILLEUR

- Avec un taux de 10 %, le pourcentage de travailleurs autonomes est légèrement plus bas que celui pour la province qui s'établit à 11,8 %.
- Soins de santé et assistance sociale (14,5 %), Commerce de détail (13,7 %) - Fabrication (13,6 %) et Services d'hébergement et de restauration (8,3 %) représentent plus de la moitié de l'ensemble des secteurs employant le pourcentage le plus élevé de personnes âgées de 15 ans et plus résidant sur le territoire de la MRC.

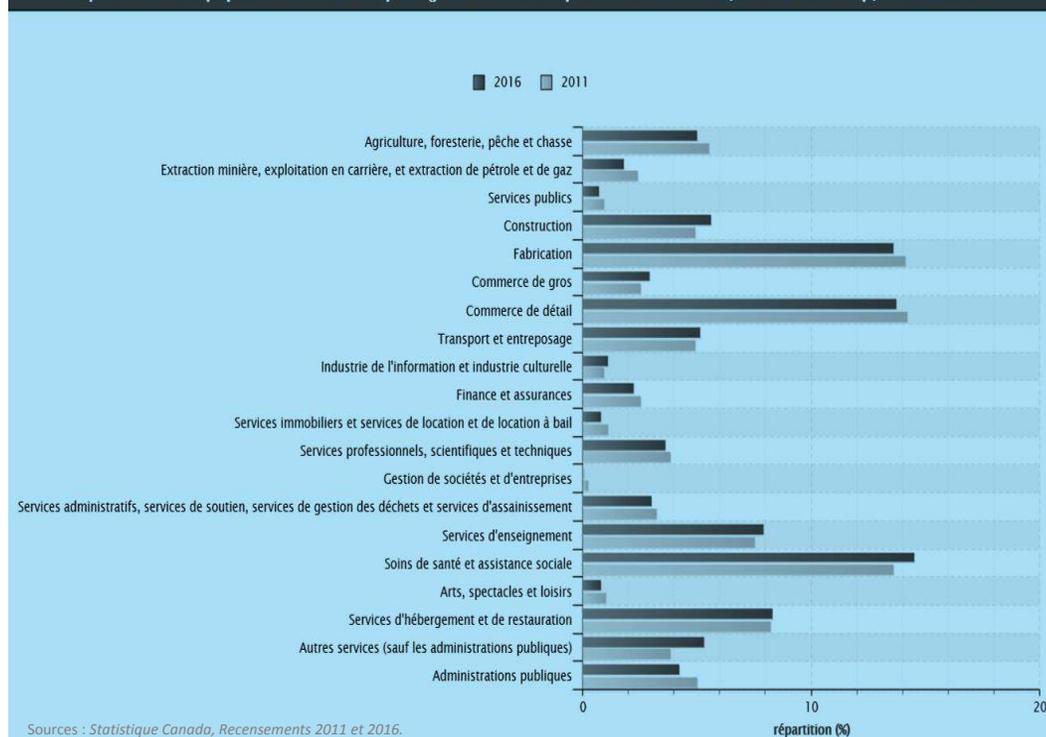


Sources : Statistique Canada. Recensements 2001, 2006, 2011 et 2016.

	Ayant travaillé à temps partiel ou une partie de l'année		Ayant travaillé à temps plein toute l'année	
	25-64 ans	65 ans et +	25-64 ans	65 ans et +
2005	33,1	5,8	47,9	2,2
2010	35,0	8,5	41,6	2,9
2015	37,6	11,2	45,5	3,5

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006, 2011 et 2016.

### Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur, Rivière-du-Loup, 2011 et 2016



### FAITS SAILLANTS : 4. MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS RÉSIDANT DANS LA MRC

- La proportion des louverivien occupés travaillant à domicile et ayant un lieu habituel de travail ont toutes deux diminuée au fil du temps. Tandis qu'il y a eu une augmentation des travailleurs sans adresse de travail fixe<sup>18</sup>.
- La durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée s'est accrue. Le temps requis pour se rendre au lieu de travail est, en principe, directement proportionnel à la distance entre le domicile et le travail. Dans les grands centres, des facteurs comme la congestion routière, le mode de transport utilisé pour se rendre au travail et l'heure de départ du domicile peuvent avoir une incidence sur la durée du déplacement du domicile au lieu de travail, de sorte que certains trajets plus courts peuvent nécessiter beaucoup de temps à parcourir, alors que des trajets plus longs peuvent être parcourus relativement rapidement. Pour le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, on peut penser qu'une partie des navetteurs se déplacent (qui sortent de leur municipalité de résidence) vers une autre municipalité pour y travailler. Le phénomène d'étalement urbain peut expliquer également en partie cette croissance du temps moyen de déplacement.

Catégories	Population active occupée selon la catégorie de lieu de travail, MRC		
	2016	2011	2006
À domicile	5,8 %	6,2 %	6,8
En dehors du Canada	0 %	0,1 %	0,2
Sans adresse de travail fixe	8,0 %	7,3 %	6,2
Lieu habituel de travail	86,2 %	86,4 %	86,8

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006, 2011 et 2016.

<sup>18</sup> Qui ne se rendaient pas au même lieu de travail au début de chaque quart, tels que les entrepreneurs en bâtiments, les entrepreneurs paysagistes, les représentants de commerces, les chauffeurs de camions indépendants, etc.

Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée

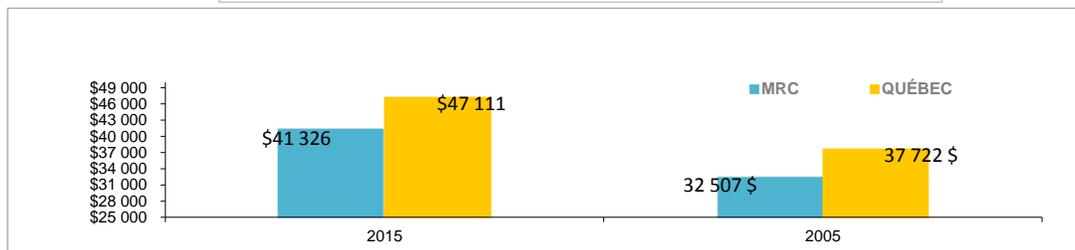
Catégories	MRC		QUÉBEC	QUÉBEC
	2016	2011	2016	2011
Population occupée totale âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe	15 280	15 730	3 672 440	3 633 090
Médiane de la durée du trajet domicile-lieu de travail (en nombre de minutes)	15,3	10,7	25,8	20,5

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006, 2011 et 2016.

## FAITS SAILLANTS : 5. REVENU DES TRAVAILLEURS RÉSIDANT DANS LA MRC

- Le revenu d'emploi médian a connu une augmentation de 27 % en dix ans. Il a progressé légèrement plus rapidement pour la population loupérienne que pour l'ensemble de la province (24,9 %).
- Le pourcentage de personnes ayant travaillé à temps plein s'est accru de 4,8 points de pourcentage en dix ans. Le nombre de personnes occupant un travail à temps partiel ou cumulant 2 emplois à temps partiel ou plus a augmenté.
- Le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans ( $\uparrow$  3,6 %) a progressé plus rapidement que celui pour l'ensemble du Québec ( $\uparrow$  2,6 %).
- Le revenu d'emploi médian s'établit, en 2015, à 36 732 \$ (pour la province 39 332 \$); alors que le revenu d'emploi moyen affiche 41 787 \$ (pour la province 47 636 \$).

Comparaison du Revenu d'emploi médian en 2015 pour les travailleurs âgés de 15 ans et + qui ont travaillé toute l'année à plein temps



Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

Évolution du revenu moyen d'emploi avant impôt

Catégorie	MRC		Variation (%)
	2015	2005	2005-2015
Revenu d'emploi <u>moyen</u> avant impôt de la population de 15 ans et plus	35 886 \$	n/d	n/d
Revenu d'emploi <u>moyen</u> avant impôt de la population de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à temps plein	47 782 \$	n/d	n/d
Revenu d'emploi <u>médian</u> avant impôt de la population de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à temps plein	41 326 \$	32 507 \$	27,1

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016.

Évolution du revenu d'emploi des travailleurs de 25-64 ans dans la MRC de Rivière-du-Loup



Sources : Statistique Canada, Recensements 2006, 2011 et 2016.

## FAITS SAILLANTS : 1. MODE D'OCCUPATION

- En 2016, on dénombrait 15 155 ménages à Rivière-du-Loup, 66,7 % étaient propriétaires de leur logement, représentant une légère augmentation en cinq ans.
- Depuis 2001, la proportion des ménages (propriétaires et locataires) consacrant 30 % et plus du revenu aux coûts d'habitation s'amenuise tranquillement. En cinq ans, le taux est passé de 16,6 % pour s'établir en 2016 à 15,3 %.
- Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, les maisons individuelles non attenantes représentent 59,6 % de tous les logements privés occupés en 2016 et la copropriété occupe 6,7 % de ce parc de logements privés.

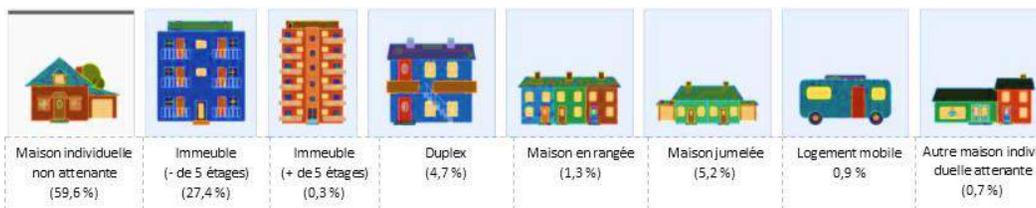
Mode d'occupation pour tous les ménages, Rivière-du-Loup, Québec, Canada, 2016				
Mode d'occupation	Nombre	Rivière-du-Loup	Québec	Canada
		Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
Total des ménages	15 150		100	100
Propriétaire	10 105	66,7	61,3	67,8
Locataire	5 045	33,3	38,6	31,8
Logement de bande	0	0,0	0,2	0,4

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Abordabilité, taille et qualité du logement, Rivière-du-Loup, 2016		
Pourcentage de ménages qui ont déclaré que leur logement a besoin de réparations majeures	Pourcentage de ménages qui vivaient dans un logement inadéquat	Pourcentage de ménages ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu total de 2015 aux frais de logement
4,9	1,0	15,3

Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

### Répartition des logements privés selon le type de construction résidentielle, MRC de Rivière-du-Loup, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

## FAITS SAILLANTS : 2. PERFORMANCE DU MARCHÉ DE L'HABITATION

### 2.1 ÉVOLUTION DES MISES EN CHANTIER POUR LA MRC

- En 2017, 4 449 certificats a été émis, comparativement à 3 903 en 2016. Il s'est ajouté 121 constructions neuves depuis 2016. Le rythme de la construction neuve a rebondi en 2017.

Catégories	2016	2017
Nombre de permis*	1 234	1 272
Ajout de logements	38	83

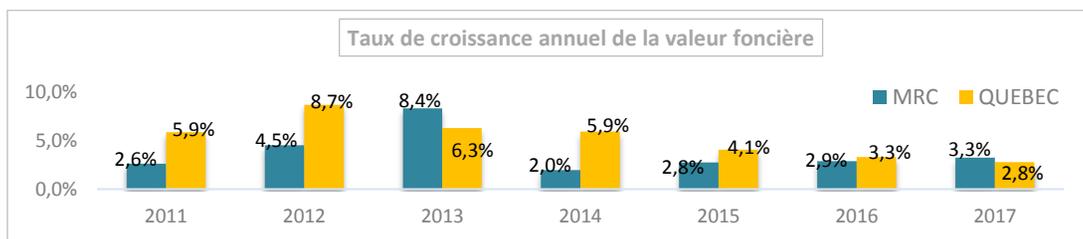
\* Permis pour nouvelles constructions et permis pour rénovation/agrandissement.  
Source : MRC de Rivière-du-Loup, 2018.

## 2.2 LE MARCHÉ IMMOBILIER

- La valeur moyenne des logements est de 191 409 \$; alors qu'elle est de 290 484 \$ pour la province.
- En 2017, le prix moyen de la revente d'une résidence unifamiliale dans la région de Rivière-du-Loup est de 183 000 \$. Les transactions du côté de la revente de propriétés existantes ont repris de la croissance en 2017. Quant à l'année 2018, tout porte à croire qu'elles progresseront à bas régime<sup>19</sup>.
- Selon la SCHL, le taux d'inoccupation des appartements d'initiative privée reste élevé depuis 2016 avec 6 %. Le loyer moyen, tous logements, est de 566 \$ en 2016. La variation est de 0,6 % en 2016 et de 0,9 % en 2015.
- À noter que Statistique Canada révèle que le taux des propriétaires qui ont déclaré des paiements hypothécaires a augmenté en affichant 56,0 % en 2016, comparativement à 61,9 % au Québec.

## 2.3 ÉVOLUTION DE LA VALEUR FONCIÈRE

- En 2018, la valeur des propriétés de la MRC s'élève à plus de 3,3 milliards de dollars. À partir de l'année de référence 2011-2012, le taux de croissance annuel moyen de la richesse foncière uniformisée affiche 3,6 % (donnée non présentée).
- Entre 2016 et 2017, la valeur foncière a crû de 3,3 %. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2014.



Source : MAMOT, Occupation et vitalité des territoires 2017.



## BUREAU DE LA PRÉFECTURE

Adresse : 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3  
Courriel : [administration@mrcrdl.quebec](mailto:administration@mrcrdl.quebec)  
Site Internet : [www.riviereduloup.ca/mrc/](http://www.riviereduloup.ca/mrc/)

**Date de constitution** : 01/01/1982  
**Région administrative** : Bas-Saint-Laurent  
**Municipalité régionale de comté** : Rivière-du-Loup  
**Gentilé** : Louperivien, vienne

<sup>19</sup> Desjardins, Études économiques, Études régionales – Bas-Saint-Laurent, octobre 2017.

## MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

**Préfet** (élu par ses pairs) : Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien

### POSTES DE CONSEILLERS À LA MRC :

Maire de **Cacouna** : Ghislaine Daris

Maire de **L'Isle-Verte** : Ginette Caron

Maire de **Notre-Dame-des-Sept-Douleurs** : Louise Newbury

Maire de **Notre-Dame-du-Portage** : Vincent More

Maire de **Rivière-du-Loup** : Sylvie Vignet

Maire de **Saint-Antonin** : Michel Nadeau

Maire de **Saint-Arsène** : Mario Lebel

Maire de **Saint-Épiphane** : Renald Côté

Maire de **Saint-François-Xavier-de-Viger** : Yvon Caron

Maire de **Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup** : Gilles Couture

Maire de **Saint-Modeste** : Louis-Marie Bastille

Maire de **Saint-Paul-de-la-Croix** : Simon Péniard

## MISSION

Une municipalité régionale de comté (MRC) est une organisation supralocale qui exerce ses pouvoirs de juridiction et de réglementation dans différents domaines de l'administration publique qui lui sont dévolus par le gouvernement du Québec. Elle intervient à l'intérieur de limites territoriales qui correspondent à celles de plusieurs municipalités locales d'un même territoire d'appartenance désigné sous le nom de « comté ». Les MRC ont succédé, dans le cadre d'une réorganisation légale et territoriale réalisée en 1979 et de l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, aux corporations de comté qui avaient été mises en place en 1855, ce qui en fait l'une des plus anciennes institutions publiques du Québec si l'on considère leur parcours historique cumulé.

## RÔLES PRINCIPAUX

- Planification du territoire et gestion des ressources
- Développement économique et social
- Planification et coordination des actions en matière de sécurité publique
- Prestation de services auprès des municipalités et des citoyens
- Production d'énergie renouvelable
- Concertation du milieu

Les données statistiques reposent en grande partie sur le Recensement 2016 de Statistique Canada. Alors que les prévisions démographiques sont établies par l'ISQ; ce scénario a été élaboré en 2014 sur la base du recensement de 2011 de Statistique Canada. Les données sur le marché du travail sont sur une base désaisonnalisée. Pour certaines variables, il est possible qu'il y ait des écarts avec l'information véhiculée par d'autres organisations, et ce, en raison de l'existence et de l'utilisation de plusieurs sources de données ou encore à la façon dont les données ont été recueillies. À noter que pour le présent profil, les valeurs en pourcentage sont arrondies à la première décimale. Les utilisateurs doivent donc demeurer prudents lors de la comparaison de ces données. De plus, Statistique Canada prend des mesures afin de protéger la vie privée de tous les Canadiens et la confidentialité des données fournies. Certains chiffres de population sont donc ajustés afin d'assurer la confidentialité des données.

## DÉMOGRAPHIE

**Âge médian** : est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Famille** : deux ou plusieurs membres d'un ménage qui vivent dans le même logement et qui sont apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption, constituant de fait une famille.

**Immigrant** : immigrant désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

**Ménage privé** : personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

**Résident non permanent** : désigne une personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que tout membre de sa famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elle au Canada.

**Taux d'accroissement annuel moyen** : variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au

cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période.

## CONDITIONS DE VIE

**Faible revenu** : est la proportion des unités dont le revenu se trouve sous une ligne de faible revenu spécifique. C'est la mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Il n'y a aucune variante régionale à considérer quant aux différences des prix et du coût de la vie. Ainsi, une personne ou une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

**Produit intérieur brut (PIB)** : En tant qu'indicateur économique principal de mesure de la production économique, le PIB vise à quantifier — pour un pays ou une région — la valeur totale de la « production de richesse » effectuée par les agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire.

**Revenu disponible** : il représente le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire.

**Revenu médian** : valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu

d'un groupe spécifique; la première partie regroupe les ménages ou familles ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les ménages ou familles ayant un revenu supérieur à la médiane. Son avantage comme mesure de tendance centrale est qu'elle n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

**Transferts gouvernementaux** : proportion du total des revenus provenant de versements de l'administration fédérale ou provinciale (par exemple : Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, prestations pour enfants, etc.).

## HABITATION

**Richesse foncière uniformisée** : la richesse foncière uniformisée (RFU) permet de mesurer et comparer la capacité de générer des revenus des municipalités. La RFU comprend, entre autres, l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables de la municipalité et de certains immeubles non imposables.

## ÉDUCATION

**Niveau de scolarité** : il correspond au plus haut certificat ou grade atteint avec succès par la personne, qui est habituellement certifié par un titre reconnu.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

**Chômeur** : désigne les personnes, qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et : avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou encore avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

**Emploi** : ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

**Inactifs** : réfère aux personnes de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (le 7 mai 2016), n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

**Médiane de la durée du trajet domicile-lieu de travail** : durée du déplacement entre le domicile et le lieu de travail en nombre de minutes. La médiane de la durée du trajet domicile-lieu de travail est la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition de la durée du trajet domicile-lieu de travail; la première partie regroupe les personnes ayant une durée de trajet inférieure à la médiane et la seconde les personnes ayant une durée de trajet supérieure à la médiane.

**Personne occupée** : réfère à celle dont la situation d'activité était « occupée » au cours de la période de référence. C'est-à-dire, les personnes qui, durant la période de référence : faisaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un

conflit de travail. Cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

**Population active** : il s'agit de la population civile de 15 ans et plus (sauf les personnes vivant en établissements) qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, était occupée ou en chômage.

**Taux d'activité** : réfère au pourcentage de la population active pendant la semaine (du dimanche

au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 7 mai 2016) par rapport aux personnes de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel. Cela exclut également le temps fait en bénévolat.

**Taux d'emploi** : réfère au pourcentage de la population occupée au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 7 mai 2016), par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel.